

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES D'ORSAY
EN DATE DU 2 MARS 2021

MEMBRES ELUS OU NOMMES :

Présents :

E. AKMANSOY, F. BAUDIN, C. BERRIER, Y. BERTHO, T. BIZOUARN, F. COQUELLE, T. DEBRIE, L. DUPORTETS, S. EDOUARD, F. HIVERT, L. JARDILLIER, A. MAHE, C. MARLIN, D. MERLET, P. MOREAU, B. PANSU, L. PRUVOST, P. SERVANT, K. STEENKESTE, G. STENVOT, L. THEODORE

Excusés-pouvoirs :

J.M. BOCHEREL donne pouvoir à G. STENVOT
M. BORDELAIS donne pouvoir à T. DEBRIE
C. GAULARD donne pouvoir à Y. BERTHO
C. HERMANN donne pouvoir à L. PRUVOST
K. NAKATANI donne pouvoir à D. MERLET

PERSONNES INVITEES PRESENTES :

K. BLONDEAU, N. BOURDIEU, S. CALONNE, L. CATALA, N. DE JOIE, P. DE OLIVEIRA, C. DREUX, E. KHAN, O. LESPINET, C. MARTEAU, F. MAVILLA, C. MENCHEZ, L. MOUCHARD, D. QUADRI, F. ROUSSET

ORDRE DU JOUR

- 1 - Adoption de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences du 26 janvier 2021
- 3 - Avis sur la candidature de K. Blondeau à la Direction du Service de la Formation Continue de la Faculté des Sciences d'Orsay
- 4 - Pour Vote (Conventions, Tarifs Formation)
- 5 - Informations Générales
- 6 - Statuts et élections Conseil de Faculté
- 7 - Université Paris-Saclay (Recherche)
- 8 - Questions diverses

1- Adoption de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance

Christine Paulin présente l'ordre du jour du Conseil de la Faculté des Sciences qui se tient en visioconférence et en salle des thèses.

L'ordre du jour est approuvé par les membres du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay.

Frédéric Coquelle est volontaire pour être **secrétaire de séance**.

2- Approbation du procès-verbal du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay du mardi 26 janvier 2021

Le Procès-Verbal du Conseil de la Faculté des Sciences d'Orsay du mardi 26 janvier 2021 **est approuvé à l'unanimité par les membres élu.e.s du Conseil présent.e.s.**

3- Avis sur la candidature de Karine Blondeau à la Direction du Service de la Formation Continue de la Faculté des Sciences d'Orsay

Philippe Pigeon a dirigé durant de nombreuses années ce service et est remercié pour la grande qualité de son travail. Il a souhaité mettre fin à cette fonction début 2020 et Carole Paris, Responsable Administrative et Financière de ce service, a donc assuré seule l'intérim durant un an, ce dont elle est chaleureusement remerciée. Il était devenu urgent de faire un appel à candidature. Suite à cet appel, 3 manifestations d'intérêt sont parvenues au Décanat, dont la candidature de Karine Blondeau qui a paru la mieux positionnée pour cette fonction et qui est proposée aujourd'hui aux membres du Conseil. Christine Paulin rappelle au Conseil l'importance de cette fonction face aux enjeux de développement et au positionnement de la Faculté au sein de l'Université Paris-Saclay, la formation tout au long de la vie est un enjeu important pour le fonctionnement de notre société auquel l'université doit répondre.

Karine Blondeau, Ingénieure des Industries Alimentaires avec un DEA en Génie Microbiologique et un Doctorat en Sciences Alimentaires, résume son parcours (**Annexe 1**) et présente son programme pour la Formation Continue. Karine Blondeau, Enseignante et Chercheuse, a travaillé en 25 ans de carrière sur de nombreux projets de recherche et, dans ce cadre, a été amenée à participer à de nombreuses tâches collectives, dont la gestion pédagogique (coordination pédagogique du Magistère de Biologie, responsabilité pédagogique du Master Microbiologie et Génie Biologique, responsabilité du service de TP de Biologie Cellulaire...). Ces activités relatives à la gestion pédagogique lui ont permis d'acquérir une expérience importante en matière de Formation Continue. Cette offre de poste de direction au sein de ce service lui permettra de passer d'un public d'apprenants, qui vont devenir des salariés, à un public de salariés qui redeviennent des apprenants.

En 2019, il y a eu une profonde réorganisation dans ce domaine avec l'OPCO (les organismes paritaires, collecteurs de fonds agréés, sont devenus des opérateurs de compétence) qui a comme mot d'ordre de déployer l'adaptabilité des salariés, la formation continue devenant un droit qui permet la reprise d'études, la validation des acquis d'expertise, l'acquisition d'expertises nouvelles et le développement de la mobilité du personnel quand l'entreprise évolue. Il a donc fallu harmoniser, simplifier et mieux identifier l'offre de formation accessible aux entreprises. Il a fallu également harmoniser le mode de formation en certifiant les formations et renforcer financièrement les différents moyens de développer l'employabilité et le plan de développement de compétences des entreprises (par l'apprentissage ou avec le compte personnel de formation). Cette réorganisation engendre au sein du service de la Formation Continue une tâche prioritaire d'ici novembre 2021 : la mise en place de la Certification Qualiopi, pour toutes les formations continues.

Karine Blondeau sait qu'il va falloir s'adapter davantage aux besoins des entreprises et à ceux des apprenants. Une de ses priorités est donc d'accroître la visibilité en externe du service de Formation Continue et d'adapter nos offres aux besoins des entreprises et des apprenants. Pour ce faire, Karine Blondeau va aussi utiliser une force qui lui vient des anciens élèves, « le réseau », qui permet d'identifier les attentes des entreprises et des partenaires sociaux.

Eric Akmansoy intervient pour une question relative à la VAE : Quel serait le moyen d'augmenter le nombre de candidats (seulement 10 candidats par an actuellement au sein de la Faculté des Sciences) et sait-on si les candidats arrivent vraiment à valoriser leur VAE ? Karine Blondeau souhaite travailler sur les candidatures car les candidats sont effectivement peu nombreux. Il faut donc « aller » au contact par le « bouche à oreille » en travaillant sur le réseau des anciens élèves. Travailler avec ce réseau d'anciens élèves passe par une communication en interne avec l'ensemble des responsables de formations travaillant avec la Formation Continue. Elle souligne que la VAE effraye encore car c'est un surcroît de travail pour les candidats. C'est pourquoi, il faudra insister sur la souplesse accordée par rapport à la gestion du temps. Il sera également nécessaire d'accompagner les responsables de formations initiales pour alléger les contraintes liées à la formation continue. Pour ce qui est du nombre d'apprentis (même s'ils relèvent de la formation initiale), ils sont actuellement 350 au sein de la Faculté des Sciences, ce qui est peu et certainement dû au manque de visibilité vis-à-vis des entreprises que Karine Blondeau compte améliorer.

Christine Paulin intervient pour préciser que la Formation Continue est un enjeu pour l'Université Paris-Saclay et que les activités et processus doivent s'organiser entre le niveau central et le service au sein de la composante. Un point fort et distinctif de notre offre est la possibilité de pouvoir délivrer des diplômes nationaux et non pas juste des certificats. La formation continue de la faculté offre de plus des diplômes très spécifiques en optométrie ou encore le DUMI pour les Musiciens Intervenants.

Eric Akmansoy demande si les diplômes délivrés dans ce cadre restent les mêmes que ceux délivrés aux étudiants. Il s'agit effectivement de formations diplômantes et non pas de formations qui ne délivrent qu'une certification. Eric Akmansoy souhaite savoir alors si les personnes les ayant suivies arrivent à avoir une reconnaissance grâce à cette VAE. Oui, il y a une véritable continuité professionnelle autour de la VAE.

Pour finir, **Karine Blondeau** ajoute qu'elle souhaite également développer des stages de formations courtes.

La candidature de Karine Blondeau **est approuvée à l'unanimité par les membres élu.e.s du Conseil présent.e.s.**

4- Pour vote :

A/ Conventions : Intervention de Christine Marteau

Les 3 conventions approuvées par le Bureau du mardi 9 février 2021 sont les suivantes :

- **INRAE Jouy (94021FORDEP007)**
Convention de formation concernant l'organisation de TP sur plateformes technologiques pour 8 étudiants de la LP BIB. Année universitaire 2020-2021 (du 8 au 19 mars 2021). Sans incidence financière.
- **RENAULT (94021FORDEP009)**
Convention de partenariat ayant pour objet de définir les conditions du partenariat par lequel **Renault** réalise des prestations de formation, sous forme de cours et de travaux pratiques, destinées aux étudiants du Master « Ergonomie et Facteurs Humains ». Année universitaire 2020-2021. Pas de contrepartie financière.
- **Association SPECTRAL (94021SAG008)**
Renouvellement de la convention d'occupation temporaire d'un local au bâtiment 460. Durée de 2 ans, à compter du 3 avril 2021.

4 Conventions sont présentées pour vote aux membres élu.e.s du Conseil :

- **Compagnie NEPETA (94021SAG010)**
Avenant à la convention NEPETA 94020SAG041 supprimant 30 heures de stage ne pouvant se dérouler en raison de la situation sanitaire. La convention initiale est ramenée à 6 heures (intervention de septembre 2020) pour un montant de 350,23 € HT.
- **Adoc Talent Management (94021SAG013)**
Convention de formation dans le cadre de l'insertion professionnelle de 12 doctorants de l'ED d'Astrophysique en Ile-de-France. Le 15/12/2020. Dépense de 875 € HT (soit 3,5 heures).

➤ **ALFAP (94021SAG014)**

Convention de formation dans le cadre de l'insertion professionnelle, pour un doctorant chinois de l'EMH. Cours de FLE. 120 heures en 2020. Dépense de 680 € HT.

➤ **IOGS (94021SAG011)**

Convention de reversement entre l'UPSaclay et l'IOGS (11.200 €) afin de reverser à l'IOGS (organisme gestionnaire du LCF) la somme correspondant à ce qui a été versé par le CNRS à l'Université pour l'accueil en délégation de deux enseignants-chercheurs.

Serge Edouard souhaite connaître le statut fiscal des conventions. Les tarifs sont en effet affichés désormais hors taxes suite aux instructions de l'Agent Comptable. Pour répondre à Serge Edouard, certains organismes ne sont pas assujettis à la TVA et cela est indiqué au sein des conventions (comme ALFAP par exemple qui est une association).

Les 4 Conventions sont approuvées par la majorité des membres élu.e.s du Conseil présent.e.s. (1 abstention).

B/ Tarifs Formations : Intervention de Christine Paulin

Les tarifs Formations Initiales - Pour cet exercice, seuls deux points changent :

- Les tarifs liés aux **DU du Master Sciences de la Vision**, ce master a reçu un premier avis défavorable pour son accréditation, car l'optométrie n'est pas un métier reconnu en France. Le Ministère a donc demandé à recentrer les objectifs du Master vers de la R&D en Science de la Vision et certains éléments du parcours ont été retirés. Les cours sont alors restés sous forme de DU. Il est donc proposé que ces DU soient gratuits. Ce sujet est encore en discussion.

- Les tarifs des **Masters M1-M2 Chemistry-International-Track** qui demandent un accompagnement plus poussé pour les étudiants venus de l'étranger. Il a été demandé que ces droits de formations complémentaires ne soient pas appliqués cette année, du fait des conditions sanitaires actuelles.

Frédéric Coquelle remarque qu'exonération implique un manque à gagner pour l'Université et souhaite savoir si les Masters internationaux sont nombreux à la Faculté. Christine Paulin précise qu'effectivement ce sera des reversements en moins pour les départements concernés. Pour ce qui est des Master Internationaux, la plupart sont des masters européens avec des droits de formations fixés par conventions (Erasmus). Nuclear Energy est un master international en partenariat fortement financé par la fondation EDF et qui fait l'objet d'une convention spécifique. Enfin, les Masters interactions/IA en informatique sont des masters européens en partenariat avec le KIC Digital.

Brigitte Pansu s'étonne que les magistères soient exonérés de DU. En fait, ils ne sont exonérés que de la partie DU du magistère, mais s'acquittent pour l'année de L3 des montants associés au DU de la licence double diplôme.

Les tarifs Formation Continue - Il n'y a eu que quelques ajustements pour :

- Le coût des cours liés à l'**Optométrie** recalculé en fonction du nombre d'heures dispensé a été modifié
- Le **DU FLE** a été augmenté de 50 € pour revenir à 4.200 €

Les Tarifs Formations Initiales et Formation Continue sont approuvés à l'unanimité par les membres élu.e.s du Conseil présent.e.s et passeront en CFVU le 9 mars prochain.

5- Informations générales : Intervention de Christine Paulin

- Nous avons appris fin janvier la disparition de **Marc Lefort**, décédé le 20 janvier dernier à l'âge de 99 ans. Marc Lefort a rejoint le CNRS en 1946, au sein de l'équipe d'Irène Joliot-Curie, pour étudier l'action des rayonnements sur les solutions aqueuses. En 1957, il participe à la construction de la Faculté d'Orsay en créant au sein de l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay la Division de Chimie Nucléaire qui jouera un rôle essentiel pour le développement de la physique des ions lourds en France. Marc Lefort est resté Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences d'Orsay de 1963 à 1985, période durant laquelle il sera responsable de la construction de l'accélérateur Alice et, de 1975 à 1982. Il a été le premier directeur du Ganil construit sous sa responsabilité à Caen.
- **Elodie Fourcade** rejoindra l'Université le 1^{er} avril prochain en qualité de Directrice Générale des Services pour remplacer Gwenaëlle Verscheure.
- **Benoît Forêt** a succédé le 1^{er} février dernier à Marie-Hélène Papillon en tant que Délégué Régional à Paris-Saclay du CNRS Île-de-France Gif-sur-Yvette.
- Au sein de du **Département de Chimie**, comme annoncé, Laure Catala a pris la Présidence avec à ses côtés David Berardan, en tant que Vice-Président Recherche ainsi qu'en tant que Vice-Présidents Enseignement Sophie Bezenine et Fabien Cailliez.
- Bornia Vaclare qui a réussi un concours ne siègera plus au Conseil et sera remplacée par **Jérôme Bicheron**.
- Cette année, l'équipe du Master de Physique Nucléaire d'Orsay a remporté le **Tournoi des Physiciens Français** et représentera donc la France au concours international.
- Durant la **panne informatique du 18 février** dernier aucun de nos serveurs n'arrivaient à accéder à leurs données en temps suffisant. Il était donc impossible de s'identifier. Nous sommes encore dans l'attente d'un diagnostic pour ce problème de latence.

Elias Khan regrette que l'ensemble des enseignants n'ait pas reçu de message de la DI suite à cette panne, ce que partage Christine Paulin même si un lien intranet nous permet d'avoir quelques informations. Brigitte Pansu regrette également que le service communication de l'Université Paris-Saclay n'ait pas assisté la DI en termes de communication. Lorsqu'un problème aussi grave se présente, la priorité du service est de le résoudre, de plus la communication sur les emails institutionnels était bloquée. Néanmoins, vue l'incidence sur les usagers, un plan de communication de « crise » porté par les services de communication serait bienvenue.

- Seront proposés dans le cadre de **EUGLOH** des séminaires intégrés dans le cursus Licences-Masters. Un appel a également été fait pour le soutien de *summer schools*. Il est rappelé qu'en ce qui concerne les actions relatives à EUGLOH, il convient de prendre contact avec les chargés de mission de la Faculté : Burdhart Wolff et Bastien Vinke.
- **Sur le plan financier** : Le Bilan 2020 sera voté lors du CA du 7 mars prochain (à noter la baisse des recettes de Formations). Le Budget Rectificatif 2021 devrait être voté le 7 juillet pour installer les crédits à la mi-juillet 2021 et engager les dépenses suffisamment tôt. Quant au BI, les retours des composantes sont attendus le 23 juillet, il sera voté le 14 décembre prochain. Des Dialogues techniques se tiendront en amont au printemps et un Dialogue politique à la Rentrée pour défendre le BI. Le Dialogue de Gestion avec le Rectorat se tient actuellement pour obtenir des financements du Ministère, de l'ordre de 300.0000€ pour de l'équipement numérique (ce qui avait été obtenu en 2020) et de l'ordre de 300.000€ pour la Recherche. Ces financements seraient destinés au soutien direct des étudiants (problèmes de décrochage, équipement numérique...) et aux frais liés aux déménagements des bâtiments Recherche.
- Les JPO à distance se sont tenues le 6 février dernier pour les lycéens et les premiers cycles. L'organisation a été compliquée, d'où la difficulté pour les participants de trouver les activités proposées. Il y a donc eu très peu de présence. Une **Journée pour la Présentation des offres de Masters** est prévue le 27 mars prochain avec un nombre limité de stands.
- La **fin de l'année universitaire** a été votée au 31 décembre 2021. Il sera donc possible de faire prolonger les stages jusqu'à début décembre. Les jurys pour la diplomation devront se tenir avant fin décembre.
- Le recrutement des **tuteurs disciplinaires** continue à se faire. A l'heure actuelle seuls les étudiants de L1 peuvent en bénéficier mais, s'il n'y a pas de pression, la Faculté pense en faire profiter également les étudiants de L2. Florent Hivert propose que les enseignements fournissent aux tuteurs disciplinaires des « TD de soutien aux L1 ». Cette proposition sera examinée.
- **P-Stage** : une séance de formation a été proposée mais pour l'instant peu de personnes s'y sont inscrites.

Elias Khan intervient pour informer le Conseil que deux problèmes ont été soulevés par les secrétaires pédagogiques du Département Physique. D'une part, le fait qu'il faille dorénavant demander au Service Scolarité la validation pédagogique des stages alors qu'auparavant c'est elles qui s'en chargeaient et, d'autre part, la déclaration de l'organisme auprès du Service Scolarité. Christine Paulin rappelle qu'il est important de sécuriser en amont les données, trop de conventions non conformes étant parvenues au décanat pour signature. L'objectif de la formation P-Stage est de définir le rôle de chacun en amont de la signature des conventions de stage, l'action du Service Scolarité étant de vérifier la conformité des conventions. Laurence Mouchard rappelle que, malgré ces difficultés, les conventions doivent continuer à être saisies.

- **Taxe d'Apprentissage 2021** : Jérôme Leygnier s'est chargé du lancement de cette campagne.
- **Ressources Humaines : Intervention de Denis Merlet**
 - Une **CEO** se tiendra le 5 mars prochain concernant les avis relatifs à la Campagne d'Avancement des Enseignants-Chercheurs, pour la phase nationale, et à la Campagne d'Avancement liste d'aptitude PRAG pour les enseignants du second degré.
 - Lancement de la **Campagne Apprentis** : les dossiers sont à envoyer au service de Séverine Calonne. Le classement final se fera lors du Bureau du 23 mars prochain. Cette année, deux webinaires ont été mis en place par l'université afin de mieux répondre aux questions relatives à cette campagne.

6- Statuts et élections Conseil de la Faculté

Les Statuts ont été votés en septembre 2020 en Conseil de Faculté mais ils doivent être votés en CA pour être actés. La Faculté des Sciences a demandé un passage au CA le 16 mars prochain car elle est dans l'attente des nouveaux Statuts pour, entre autres, organiser les élections des représentants étudiants par voie électronique (pandémie oblige). En effet, parmi les changements importants opérés dans les Statuts, le nombre des représentants étudiants passe de 7 à 5. Christine Paulin ajoute que son mandat s'achevant le 31 mai 2021, le Conseil devra choisir un nouveau Doyen. Il est donc primordial qu'il soit réuni au complet.

Tania Bizouarn déplore le peu de motivation des étudiants pour ce qui est du Conseil de l'UFR Sciences et souhaiterait donc la création d'un BDE Faculté des Sciences d'Orsay. Serge Edouard ajoute que ce problème d'implication des étudiants ne se limite pas à l'UFR Sciences d'Orsay. Le constat est le même au sein des Graduate Schools (Conseils siégeant sans représentants étudiants). Serge Edouard est certain que la mobilisation est possible en présentant des listes syndicales et/ou politiques.

Loreynne Pinsard Gaudart revient sur un autre changement au sein des Statuts qui supprime les Conseils des Divisions et souhaite que soit donc acté qu'il n'y aura plus d'élus du Conseil de la Division des Formations au sein de la Commission de la Pédagogie. Ce point ne pourra être acté qu'après le 16 mars prochain.

7- Université Paris-Saclay (Recherche) : Intervention de Bernard Bourguignon

- **Contrats Doctoraux et Graduate Schools** : Christine Paulin précise que le recrutement continuera à se faire via les ED mais que le périmètre d'affichage sera différent (en général sur le périmètre des Graduate Schools). Cette année, l'Université a introduit un Comité de Coordination par programmes avec la Graduate School, les ED correspondants et les Financeurs. L'idée est d'obtenir un cadrage pluriannuel qui est décidé par le CAC et un cadrage annuel qui pourra être revu par le Collège Doctoral avec les Directeurs d'ED et les Représentants des Opérateurs (Décanat). Lors de la prochaine CR sera voté le cadrage des volumétries pour 2022/2024 de contrats doctoraux de l'employeur Université Paris-Saclay. On rappelle que l'université Paris-Saclay abrite plus de 300 unités de recherche, seulement 80 dépendent du périmètre dont 40 rattachées à la Faculté des Sciences d'Orsay.

Bernard Bourguignon intervient pour informer le Conseil sur :

- **L'élaboration de la stratégie de l'Université en matière de Recherche** : Il est demandé aux Graduate Schools de s'impliquer dans ce domaine et un calendrier leur est transmis. Les Graduate Schools sont invitées à : définir leurs objectifs scientifiques, identifier les défis à relever, réfléchir aux forces et faiblesses et, dans le cas de faiblesses identifiées, à la manière d'y remédier. Leurs réponses doivent être remises à l'Université au début de l'automne prochain. Dans une seconde étape, elles devront se positionner en fonction de la politique des organismes et des Objets Interdisciplinaires qui les concernent. Il y aura enfin un arbitrage pour évaluer les moyens futurs des Graduate Schools.
- **Un groupe de travail du CODIREV** (COMité de DIRECTION REcherche et Valorisation, constitué de la VP Recherche, des vice-doyens recherche des composantes universitaires, des VP recherche des établissements-composantes et de représentants des organismes nationaux de recherche) s'est réuni pour faire une première proposition **définissant l'ambition scientifique collective de l'Université dans ses différentes missions**, qui sera proposée au CODIRE puis aux Graduate Schools afin de fournir un cadre de référence à leur actions. Serge Edouard regrette que ce Groupe de Travail ait oublié dans ses réflexions la Recherche Fondamentale. Laurent Théodore le regrette également et souhaite que le Conseil fasse remonter auprès de la Direction de l'Université les valeurs que nombre d'élus souhaitent partager (recherche fondamentale, disciplines pour le développement du savoir, connaissances...). Christine Paulin propose de faire un sondage sur les propositions qui aideraient à définir l'ambition scientifique collective de l'Université. Pedro de Oliveira ajoute que ce sont ces réflexions qui devront définir la stratégie de l'Université, cette dernière devant être maîtresse de sa politique scientifique. Bernard Bourguignon explicite le socle de base proposé par le groupe de travail, qui est précisément l'excellence de la recherche fondamentale dans l'ensemble des champs disciplinaires.

Les Appels d'Offres à venir

- Le **PIA4** : des appels à projet devraient intervenir dès le mois de mai prochain. Sont annoncés 20 milliards d'euros, dont plus de la moitié serait consacrée aux technologies prioritaires, 3,25 milliards d'euros pour l'innovation et 4,25 milliards d'euros pour le financement de l'écosystème d'enseignement supérieur de recherche et de valorisation (en réalité 3 milliards d'euros devraient être destinés à financer les structures et seulement 1,25 milliards d'euros au financement de projets). Les objectifs du PIA4 sont la compétitivité des entreprises, la transition écologique, la résilience et la souveraineté de nos modalités d'organisations socio-économiques.
- Les appels d'offres **PEPR** (dont le premier est attendu dès le mois de mai) regrouperont une vingtaine de programmes nationaux pour environ 50 millions d'euros destinés à chacun d'entre eux. L'Université Paris-Saclay peut porter un PEPR en s'associant à d'autres universités françaises, la gestion restant à l'ANR. Plusieurs PEPR sont destinés à participer à la stratégie dite de l'« Accélération », pour des thématiques nationales essentielles, qui doit déboucher rapidement sur des applications industrielles. 4 PEPR de ce type ont déjà été retenus et seront portés par un ou plusieurs organismes nationaux. Une liste provisoire de sujets pouvant répondre à cet appel d'offres a été établie par la VP. La difficulté va être de s'organiser dans un délai très court pour que l'université porte un projet, à identifier (le portage impliquant une coordination nationale), et participer à d'autres projets portés soit par un organisme national de recherche, soit par un autre établissement.
- Les **Graduate Schools** abordent la phase des nominations qui sera validée fin mars. Ensuite, elles devraient être dans leurs configurations définitives. Il est constaté qu'un faible budget leur est alloué. Les deux tâches principales qui leur sont demandées pour cette année sont l'affichage de leur stratégie de recherche et leur implication dans les programmes doctoraux.
- Les **OI** : 40 projets d'Objets Interdisciplinaires avaient été déposés au printemps dernier et 20 d'entre eux ont été retenus pour l'Université Paris-Saclay. Ils sont en phase d'expertise et dialogue avec des comités indépendants.
- Le **Budget des Laboratoires - périmètre employeur** : La Commission de la Recherche a voté pour que ne soit pas modifié en 2021 le mode d'attribution du budget des Laboratoires, les discussions se poursuivant à ce sujet pour les années à venir. Le but est d'obtenir un seul mode d'attribution qui tiendrait compte quantitativement des coûts structurels des Laboratoires et des effectifs de chercheurs et enseignants-chercheurs au sein desdits Laboratoires (Bruno Bost prépare actuellement un algorithme qui est en discussion avec l'UFR). Tania Bizouarn rappelle que les coûts pour les Laboratoires ne cessent d'augmenter (plateformes...) et qu'il est indispensable qu'il en soit tenu compte. En ce qui concerne les plateformes, Frédéric Coquelle souhaiterait qu'il soit décidé que les financements soient récurrents en amont pour rendre accessibles les technologies. Christine Paulin indique qu'il y a des équilibres à trouver entre financement récurrent de la tutelle et ressources propres (prestations ou subventions externes). Denis Merlet précise que les plateformes ne cessent d'être défendues par le Décanat.

8- Questions diverses : Intervention de Christine Paulin

Christine Paulin fait un point sur les **prochaines réunions** :

- mardi 23 mars 2021 à 9 heures : Bureau
- mardi 6 avril 2021 à 9 heures : Conseil
- mardi 20 avril 2021 à 9 heures : Bureau
- mardi 4 mai à 2021 à 9 heures : Conseil (date changée depuis au 11 mai)

**La prochaine réunion du Conseil de la Faculté des Sciences aura lieu le :
mardi 6 avril 2021 à 09h00**